

## Transition écologique et amélioration du cadre de vie des villes, bourgs et villages

Le thème des mobilités pour tous en 2020 a révélé de nouveaux services de mobilités et la possibilité de les mettre en œuvre dans les agglomérations de villes et les communautés de bourgs et villages.

En 2021, celui de la régénération des franges des villes, bourgs et villages nous aura montré comment, dans les lisières de ces territoires, se recomposent de nouveaux quartiers aux usages innovants pour les habitants et une forte présence de la nature en ville.

En 2022, après plus de deux années de crise sanitaire mondiale, la transition urbaine et environnementale des villes, bourgs et villages est plus que nécessaire à mettre en œuvre dans des contextes variés pour pallier les effets d'un changement climatique qui s'accélère, de l'isolement des habitants dans des espaces devenus de plus en plus petits, et des coûts directs et indirects toujours plus importants pour entretenir son habitat ou accéder à un logement.

La ville en transition « bas carbone » n'est pas l'exclusivité des métropoles : elle concerne aussi les villes moyennes, les bourgs et les villages.

Plusieurs facteurs doivent pouvoir contribuer à cette transition comme, et sans exhaustivité :

- Limiter la consommation foncière, l'étalement urbain, et valoriser les friches urbaines.
- Privilégier les éco-matériaux, le réemploi et les circuits courts.
- Prendre en compte la biodiversité des territoires et la développer.
- Limiter la consommation d'eau et d'énergie.
- Atténuer les effets des îlots de chaleur urbains (ICU).
- Favoriser les mobilités douces et limiter les temps de déplacements.
- Limiter l'imperméabilisation des sols, le rejet des eaux de pluie aux réseaux d'assainissement, et réintroduire la nature ou l'agriculture urbaine.
- Mutualiser les espaces et les services de proximité.
- Restructurer et réhabiliter les quartiers pavillonnaires.
- Concevoir des bâtiments écoresponsables et repenser l'habitat existant pour agrandir les surfaces et augmenter les volumes en privilégiant les prolongements extérieurs et la qualité de l'air
- Apporter des solutions pouvant résoudre les éventuelles difficultés de montage d'opérations d'aménagement favorisant la transition écologique...

Nous avons donc choisi de désigner ainsi le thème 2022 : « **Transition écologique et amélioration du cadre de vie** ». Les opérations présentées pourront traiter un thème transversal ou développer une approche globale. Elles pourront se situer à différentes échelles territoriales (aménagement communal ou intercommunal, quartier, îlot...).

Comment allier dans ces villes, bourgs et villages un objectif d'économie et de sobriété et un cadre de vie plus sain, moins anxiogène, plus proche de la nature et des services de proximité virtuels ou réels ?

De nombreuses expériences sont déjà engagées localement dans cette direction par des collectivités locales, des exploitants, des groupements de particuliers et d'acteurs professionnels de l'acte de construire qu'ils soient publics ou privés.

Comme nous l'avons vu pour le thème des mobilités partagées, les innovations proposées font évoluer les habitudes et participent à un réel progrès pour la vie quotidienne des ménages.

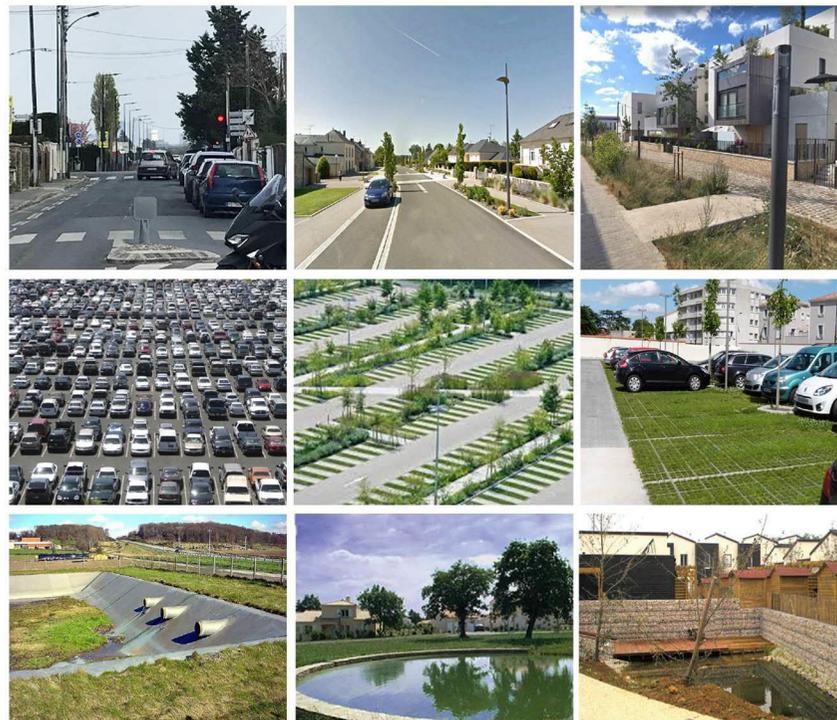
Votre participation au Prix National arturbain.fr 2022 doit encore une fois permettre de révéler des expériences innovantes et de les promouvoir à l'échelle nationale.

Les étudiants apporteront également leurs idées en participant dans quelques mois au Concours International arturbain.fr 2022-2023, sur le même thème.

## INVITATION

### Tables rondes-débats et PRIX NATIONAL arturbain.fr 2022 25<sup>ème</sup> édition sur le thème :

Transition écologique et amélioration  
du cadre de vie des villes, bourgs et villages



Mardi 29 novembre 2022 de 8h30 à 17h

# Transition écologique et amélioration du cadre de vie des villes, bourgs et villages

le 29 novembre 2022 à 8h30  
à la Défense, Auditorium de la Tour Séquoia

8h30 - Accueil - café

9h00 - Ouverture par **Louis MOUTARD**,  
Président de l'Art Urbain dans les Territoires

Introduction

**Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT**

Députée, Vice-Présidente de la Commission permanente Développement Durable et aménagement

9h30 - Tables rondes - débats (programme provisoire)

animées par

**Laurent MIGUET** (Journaliste, Le Monde)

**Première table ronde :**

**Bruno BESSIS** (Conseiller Ville durable au Ministère de la transition écologique)

**Jean-Marc BOUILLON** (Président d'honneur de la FFP)

**Annabelle FERRY** (Directrice "Territoires et Ville" du CEREMA)

**François GARAY** (Maire de la ville LES MUREAUX)

**Yolaine PAUFICHET** (Membre du Conseil du CNOA)

**François RIEUSSEC** (Président de l'UNAM)

**Antoine TOBIA** (Directeur territorial Est IDF d' EDF)

**Deuxième table ronde :**

**Marc DAUMAS** (Président Directeur Général d'EQUANS AIRE NOUVELLE)

**Éric GENET** (Directeur Territorial Marne et Oise de VEOLIA)

**Isabelle SENN** (Directrice Générale d'ECO CO2)

**Xavier LEPINE** (Président de l'IEIF)

**Karim SELOUANE** (Directeur Fondateur de RESALLIANCE)

12h - 14h - Déjeuner sur place

14h00 - Prix national [arturbain.fr](https://www.prix-national-arturbain.fr) 2022

Présentation de l'opération lauréate du Prix de l'innovation

Les Mureaux (78) **François GARAY**, Maire

Présentation des 6 opérations lauréates

Besançon (25) **Anne VIGNOT**, Maire  
**Fabrice JEANNOT**, Président du groupe SMCI  
**Silvio D'ASCIA**, Silvio D'Ascia Architecture  
**Camille RANNOU**, Agrosolution

Colombes (92) **Patrick CHAIMOVITCH**, Maire  
**Alexis BACHELAY**, Maire adjoint aménagement durable  
**Loïc BLONS**, Directeur Général délégué, NEXITY  
**Guillaume PELET**, Président, NUTREETS  
**Martin DEVILLERS**, Directeur opérationnel - Nexity  
**Florence BRUYÈRE**, Directrice Générale - Eco-Urbain

Dixmont (89) **Marc BOTIN**, Maire  
**Bruno TONFONI**, Gérant Atelier Cité Architecture

Paris 4ème (75) **Pierre-Henri CHAMBON**, Architecte DE-HMONP, Président de la SAS DAUNE & CHAMBON  
**Claire SIMON**, Sous directrice Réhabilitation durable du patrimoine, RIVP  
**Mélanie DAVID**, Chef de projets immobiliers expert, RIVP  
**Marc CLARAMUNT**, Paysagiste DPLG  
**Jean-Yves DAVILLERS**, Paysagiste  
**François DAUNE**, Architecte DPLG

Pont-Scorff (56) **Pierrick NEVANNEN**, Maire  
**Baptiste GALLINEAU**, Agence AGAP

Sérignan-du-Comtat (84) **Julien MERLE**, Maire  
**Iris SAUTEL**, Cheffe de projet Agence PAYSAGES

16h00 - Vote du public

16h30 - Remise des distinctions du Prix national